



Aidante salariée de sa mère/Trimestre retraite gratuit

Par **CHI73**, le **12/11/2023** à **14:50**

Bonjour

j'ai en charge ma mère depuis 2017 suite à son handicap elle vit chez moi.

je suis tutrice depuis 2021 (je suis seul à tout gérer) car elle est alitée depuis 2019 chez moi.

je souhaite poser deux questions:

1/ est ce que j'ai le droit de me déclarer salarié ,et elle mon employeur, pour à hauteur des heures légales par mois (24 h dont 8h administratives).?

2/ étant aidante et afin de valider des trimestres de retraites gratuits la Caisse de retraite me demande de justifier mon statut d'aidante comment faire?

En vous remerciant

Chiraze

Par **Marck.ESP**, le **12/11/2023** à **16:43**

Bonjour

En tant que tutrice, je vous conseillerais de contacter l'UDAF et/ou de prendre contact avec le J.A.F.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/solutions-pour-les-aidants/soutien-financier/etre-remunere-pour-laide-apportee-a-son-proche>

<https://www.agevillage.com/actualites/17866-1-aidant-et-famille-et-quand-l-aidant-est-l-employe-de-son-proche>